



# Dossier de presse

1<sup>er</sup> février 2017

## Comité Syndical du 1<sup>er</sup> février 2017

Syndicat Mixte des Transports en Commun de  
l'agglomération toulousaine

---

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – [michele.guallar@tisseo.fr](mailto:michele.guallar@tisseo.fr)  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – [alexandra.philippoff@tisseo.fr](mailto:alexandra.philippoff@tisseo.fr)



# Dossier de presse

1<sup>er</sup> février 2017

## Sommaire

- **Doublement de la capacité de la ligne A du métro**
  - Conclusion favorable de l'enquête publique
  - Approbation des études d'avant-projet pour l'aménagement des trois stations courtes souterraines
  
- **Un dispositif de parcs relais plus efficace pour optimiser l'accès et la mobilité sur le réseau Tisséo**

**Syndicat Mixte des Transports en Commun**

**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



## Doublément de la capacité de la ligne A du métro

### Conclusion favorable de l'enquête publique

Lors du Comité Syndical du 1<sup>er</sup> février 2017, le SMTC Tisséo a confirmé l'intérêt général du projet de doublément de la capacité de la ligne A du métro et demandé à Monsieur le Préfet de bien vouloir prendre l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique pour sa réalisation.

L'enquête publique du projet « DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A » s'est tenue du lundi 17 octobre au samedi 26 novembre 2016.

Face aux problèmes de saturation rencontrés aux heures de pointe, l'inconfort qui en découle, l'augmentation de capacité envisagée pour la ligne A du métro est bien perçue du public. On peut noter que la majorité des avis exprimés marquent une forte adhésion à cette démarche.

Le commissaire enquêteur au vu du bilan coût-avantages et de ses appréciations motivées, formule donc un **AVIS FAVORABLE à la déclaration d'utilité publique** par Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne, du projet présenté qui lui paraît réaliste et indispensable.

Cet avis est cependant assorti **d'une réserve et de deux recommandations**.

**La réserve porte sur la réalisation d'une étude complémentaire quant aux impacts de cet accroissement de capacité sur l'offre de parking des stations les plus fréquentées, les connexions SNCF et sur l'accessibilité aux heures de pointe des voies donnant accès aux stations d'extrémité de Basso-Cambo et Balma-Gramont.** Cette étude devra déboucher sur des mesures palliatives et pérennes à l'horizon 2020.

Les recommandations portent d'une part sur la **nécessité d'un plan de communication auprès des usagers**, adapté aux périodes de fermeture avec des moyens de substitution bus efficaces en capacité, fréquence et desserte des stations habituelles et d'autre part **sur l'accompagnement des riverains et commerçants tout au long de la phase chantier** avec des actions correctives rapides.

Au vu du rapport, des conclusions et de l'Avis favorable du commissaire enquêteur, le SMTC Tisséo :

- A confirmé l'intérêt général du projet
- A levé la réserve formulée en s'engageant à réaliser l'étude complémentaire demandée, qui sera inscrite au Projet Mobilités 2020-2025-2030, et pris en considération les recommandations,
- Et demande à Monsieur Le Préfet de bien vouloir prendre l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique pour sa réalisation.



# Dossier de presse

1<sup>er</sup> février 2017

## Approbation des études d'avant-projet pour l'aménagement des trois stations courtes souterraines

Le Comité Syndical a approuvé les études d'Avant-Projet concernant les aménagements nécessaires aux 3 stations courtes souterraines de la ligne A du métro de l'agglomération toulousaine afin de pouvoir les exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

### Prochaines étapes

1. Le gros œuvre des stations Mermoz, Fontaine-Lestang et Patte d'Oie doit être respectivement étendu sur 17, 26 et 13,4 mètres. Ces extensions intégreront une étape de mise en sécurité des voies qui sera installée pendant la coupure de l'exploitation durant l'été 2017, et enlevée lors de la coupure de l'été 2018.
2. La mise en conformité en matière d'évacuation avec pour chaque station la création d'escaliers fixes à partir des quais.
3. Les travaux de second œuvre des parties de quais étendus (revêtements de mur et de sol, faux plafonds, éclairage, détection incendie, signalétique, vidéo, mobilier) dans le respect du design actuel des stations.
4. La mise en conformité du système de désenfumage des stations.

En ce qui concerne la voie publique, des emprises de chantier en surface seront installées au niveau des trois stations.

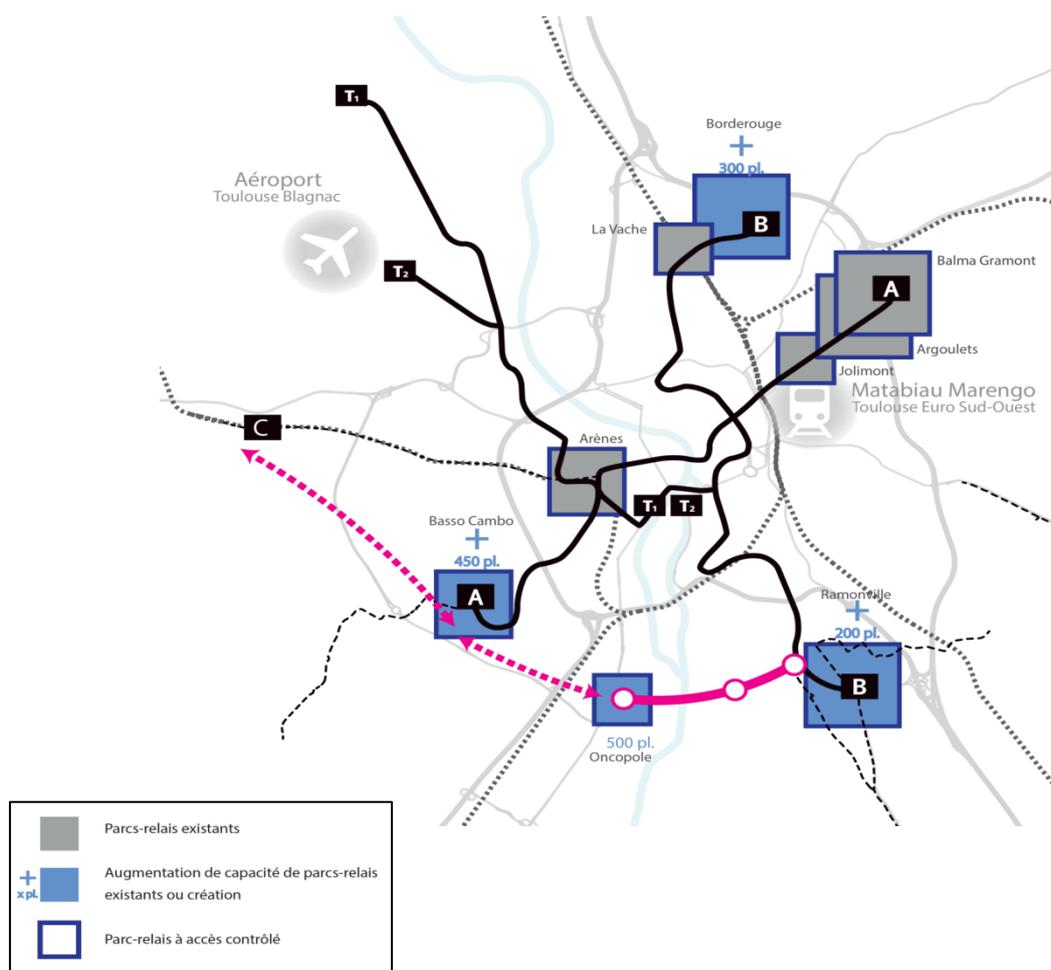
**Syndicat Mixte des Transports en Commun**  
**Contacts Presse :**

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

## Un dispositif de parcs relais plus efficace pour optimiser l'accès et la mobilité sur le réseau Tisséo

Le plan de développement des parcs relais du réseau Tisséo a été approuvé par le SMTC Tisséo. Il repose sur trois axes principaux :

- redonner la priorité d'utilisation aux usagers des transports en commun en améliorant la gestion des emplacements,
- renforcer la capacité d'accueil des véhicules pour inciter au rabattement et à l'utilisation des transports en commun,
- favoriser le déploiement des services de mobilité partagée (covoiturage, vélos,...) en réaménageant certains pôles d'échanges.



## Redonner la priorité d'utilisation aux usagers des transports en commun

L'agglomération toulousaine propose aux usagers des transports en commun 8 parcs relais à accès contrôlés, qui représentent **aujourd'hui 6 580 places**. L'accès à ces parkings est gratuit pour les usagers des transports en commun et l'entrée est libre. A contrario, il faut valider un titre de transport en correspondance pour sortir. Il n'est pas autorisé d'y laisser un véhicule de nuit en dehors des horaires d'ouverture du métro.

Le contrôle de ces accès (entrée et sortie) va désormais s'effectuer 24h / 24h, une campagne de verbalisation est programmée fin février 2017 afin d'assurer le respect du règlement. Ces actions devraient permettre de reconquérir la disponibilité des parcs relais, **environ 1 000 places** sont aujourd'hui occupées par des véhicules ventouses.



## Renforcer la capacité d'accueil avec la création de 1 450 places d'ici à 2020

En lien avec le projet du Téléphérique Urbain Sud, le site Oncopole sera équipé d'un parking de 500 places

Le parc relais de Borderouge va bénéficier d'une extension de 300 places

Le parc relais de Basso Cambo va accueillir un parking en silo d'une capacité de 450 places

Le parc relais de Ramonville sera augmenté de 200 places minimum

## Développement des services à la mobilité dans les parcs relais

Le plan de développement des parcs relais prévoit la création de zones aménagées pour les covoitureurs et l'aménagement de zones « dépose-minute », notamment à Ramonville et Balma Gramont.

De nouveaux parcs à vélos sécurisés sont aussi en cours de construction à Borderouge et Université Paul Sabatier.



*Parc à vélos de Borderouge*

L'exemple du parc relais de Ramonville qui est le plus utilisé pour le covoiturage de toute la grande agglomération toulousaine est significatif du développement de ces nouveaux usages. Une enquête réalisée en Juin 2016 a permis de quantifier cette pratique à près de 80 véhicules de covoiturage à l'heure de pointe. Il est devenu nécessaire d'en faciliter le développement tout en garantissant la sécurité des usagers (conditions d'accès, saturation des voies, conditions d'attente des covoitureurs...).

En réponse à cela le SMTC Tisséo va aménager un point d'embarquement covoiturage d'une trentaine de places avant la fin de l'année 2017.